

Information

Eligibilité Label Promotelec

Depuis, mars 2010, un nouveau cahier « Label Promotelec performance » a été publié. Afin d'obtenir ce label un niveau technique de performance est exigé.

Extrait :

« L'ensemble des spécifications techniques décrites dans ce chapitre concerne les matériaux et équipements mis en œuvre et les règles de calcul appliquées.

De la même manière, peuvent être acceptés, sous réserve de validation après étude des justifications fournies, les matériaux et équipements présentant des garanties de performance contrôlées, sur la base de normes européennes, par un organisme indépendant du fabricant accrédité selon les norme NF EN ISO/CEI 17025 et NF EN 45011 par le comité français d'accréditation (COFRAC ou tout autre organisme d'accréditation signataire de l'accord européen multilatéral pertinent pris dans le cadre de European co-operation for Accreditation (EA), coordination européenne des organismes d'accréditation »



[] Internorm et les produits internorm entrent complètement dans ce cadre.

Tous nos tests de performance sont réalisés, selon la norme Européenne EN 14351-1, par les 2 organismes accrédités (norme NF EN ISO/CEI 17025) par les signataires des accords dans le cadre de l'EA (European co-operation for Accreditation), soit :

- IFT Rosenheim (Allemagne)
- TU GRAZ (Autriche)

L'Allemagne est membre de l'EA (DAKKS)

L'Autriche est membre de l'EA (BMF)

Le DAKKS allemande a accrédité l'organisme IFT Rosenheim

Le BMF autrichien a accrédité l'organisme TU Graz



[] Les produits internorm sont donc, totalement, éligibles au label Promotelec